ISSN 1662 – 4599

Horizons et débats
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél.: +41 44 350 65 50
Fax: +41 44 350 65 51
E-mail: hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6

Horizons et débats

16 août 2010
10e année
Nº 32

AZA
8044 Zurich

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Les «ateliers du futur», nouvelle cinquième colonne des stratèges de l'UE

Le «Social Engineering» n'a rien à faire dans une démocratie

Alors que l'UE balance entre l'éclatement et un pouvoir de plus en plus dictatorial, les attaques contre la Suisse se poursuivent. Après les brutales attaques verbales de Steinbrück et consorts qui ont amené les Suisses à se serrer résolument les coudes, un groupe obscure d'adversaire bruxellois sous influence anglo-américaine a manifestement recours à une stratégie secrète: Puisque le modèle suisse de démocratie directe ne peut pas être attaqué par la cavalerie, on essaie de le faire à l'aide d'une cinquième colonne, de louches «cabinets de conseil en matière de changement social» pilotés discrètement dans l'ombre par la Fondation Bertelsmann. La recette est ancienne et peu appétissante: comme les Suisses répugnent à se soumettre au joug de l'UE, on tente de créer insidieusement de nouvelles structures et de les placer à côté des anciennes qui ont fait leurs preuves.

Depuis quelque temps, dans de nombreuses communes, sous le label «atelier du futur» et par l'intermédiaire de cabinets de conseil privés, on instrumentalise les citoyens à l'aide de méthodes perfides de manipulation psychologique des grands groupes, les incitant à procéder à des fusions de communes et à propager la stratégie des régions métropolitaines. L'objectif est le suivant: en semant la discorde entre les citoyens des communes, on cherche à dissoudre les structures efficaces et à créer de grandes régions euro-compatibles soumises directement à Bruxelles au lieu de l'être aux Etats nations. Mais cela ne se fera pas si les citoyens vigilants sont au courant de ce qui se trame.

thk/ts. Avec toutes ses facettes et ses structures équilibrées comme l'autonomie communale, le principe de subsidiarité, le fédéralisme, le principe de milice, la péréquation financière, la solidarité entre les communes et les cantons et surtout la participation directe des citoyens aux processus politiques qui permettent d'opposer la raison et la pondération du peuple à la soif de pouvoir de quelques-uns, la démocratie directe a apporté à notre pays la stabilité politique et économique, l'indépendance et la prospérité, et cela grâce à une culture politique qui se nourrit du dialogue de citoyens égaux en droits.

«Les citoyens responsables n'ont pas besoin d'animateurs qui, à l'aide d'astuces psychologiques et de mises en scène étudiées, cherchent à les mener dans la direction voulue avant tout par les initiateurs de l'‹atelier du futur›. L'échange d'idées ouvert et honnête entre les citoyens constitue la base du bon fonctionnement des communes suisses et par conséquent d'une démocratie saine.» (photo thk)

Le pays a besoin de citoyens responsables et à la pensée indépendante

Comme les citoyens suisses ne sont pas prêts à abandonner ce modèle pacifique qui pourrait se révéler salutaire dans d'autres régions du monde (à condition de les adapter), et bien qu'ils subissent depuis des années le feu des critiques des médias étrangers, ceux qui tirent les ficelles ont chargé leurs *spin-doctors* d'imaginer une nouvelle ruse de guerre: les «ateliers du futur» derrière lesquels se dissimule un projet de l'UE qui vise à dissoudre les structures communales et à les remplacer par de nouvelles régions sans racines historiques ni contrôle démocratique. Sous ce label d'«ateliers du futur», on cherche à vendre aux Suisses quelque chose qui n'a absolument rien à voir avec leur pays, son histoire et ses règles du jeu démocratique. Des organismes privés, la plupart du temps des cabinets de conseil animés par des individus médiocres passés maîtres dans l'art de la manipulation, de l'endoctrinement et des relations publiques mais qui n'ont aucune idée des réalités politiques et des problèmes concrets invitent les citoyens à participer à des «ateliers du futur», et cela à la demande de quelques membres d'une administration communale (autorités scolaires, conseil communal, etc.) mal connus des autres citoyens, souvent nouveaux dans la commune et disposant d'une obscure formation complémentaire. Il s'agit d'attirer des citoyens triés sur le volet selon des critères opaques, avant tout des membres d'autorités, d'institutions, de corporations et d'associations, à procéder, dans la salle polyvalente de la commune, à un strip-tease psychologique et à développer des «visions d'avenir» sur ce que la commune devrait être dans 20 ans, sur les choses et les personnes qui les dérangent depuis longtemps et ce qui devrait être modifié pour que leur bien-être s'améliore. Les thèmes favoris sont l'énergie et les transports ainsi que de grands projets de construction aux contrats lucratifs à l'aide desquels on tente d'appâter certains membres de la commune. On notera que ces «élus» ne sont aucunement représentatifs de leur organisme ou corporation et qu'ils n'en sont surtout pas les délégués. On ne tolère pas les critiques envers ces manipulations collectives et ceux qui ne hurlent pas avec les loups sont stigmatisés, traités de «passéistes» devant toutes les personnes présentes et marginalisés.

Or les citoyens lucides doivent révéler avec clarté les agissements minables des individus médiocres et louches à qui l'on confie le rôle d'animateurs.

C'est une chose absolument nouvelle en Suisse que les critiques objectives suscitent des attaques personnelles et où les contradicteurs se voient marginalisés. L'exemple de l'atelier du futur de Malters le montre clairement (cf. encadré).

Ces ateliers sont non seulement dépourvus de toute légitimité démocratique; ce sont des mascarades à l'aide desquelles les adversaires de la Suisse cherchent, par le biais de conseillers extérieurs, à amener la Suisse à se soumettre à Bruxelles. On ne veut pas ici de citoyens responsables et à la pensée indépendante qui ont l'habitude d'exprimer leurs opinions à l'abri des interprétations psychologiques. La plupart du temps, on lance sans réfléchir dans le débat des platitudes telles qu'«évolution démographique», «manque d'attrait économique du site», ou «société qui évolue rapidement» pour faire croire aux «élus», grâce à une habile manipulation, qu'il est urgent de changer quelque chose dans leur commune. On veut ainsi empêcher que quelqu'un s'oppose à ces thèmes et au procédé

Suite page 2

«Ateliers du futur»: l'exemple de Malters

mn. Parmi les exemples significatifs d'«ateliers du futur» se trouve celui de la commune de Malters. Les 22 et 23 août 2008 a eu lieu, sous la devise «Organiser ensemble l'avenir», un «atelier du futur pour le développement communal».[1] Il a été animé par trois personnes étrangères à la commune qui s'intitulent «spécialistes du développement communal, urbain et régional»[2] et dirigent le cabinet de conseil *kon-sens.*

Dans une démocratie, le peuple est souverain et cela signifie que ce ne sont pas des spécialistes qui décident de l'avenir de la commune mais le peuple. *One man one vote.* A Malters, selon la documentation, les participants à l'«atelier du futur» sensés organiser l'avenir de toute la commune ont été triés sur le volet par un «groupe de pilotage» en fonction de critères opaques: il s'agissait de membres de partis, de l'Eglise, d'associations, de l'économie privée, de la commission scolaire, de l'administration communale, aucune de ces personnes n'ayant de légitimité démocratique. Le groupe de pilotage, composé de membres du cabinet de conseil et de membres de l'exécutif agissant de leur propre autorité, opérait en coulisse et sans mandat légitime. Officiellement, on a prétendu que les participants avaient été invités «à la demande du conseil communal». Le président de commune avait manifestement un rôle de figurant dans cet atelier dont l'objet avait été fixé à l'avance par le groupe de pilotage et puis sagement «élaboré» par les participants de l'atelier du futur.

Le premier jour, le président de commune a présenté une brève introduction et a confié la direction au cabinet de conseil. Bel exemple d'expertocratie! *kon-sens* a expliqué les «règles du jeu», c'est-à-dire les méthodes de manipulation psychologique, les procédures et la répartition en groupes. Un processus de grand groupe était ainsi mis en marche. A la fin, le résultat était conforme à ce que voulait le groupe de pilotage.

Les méthodes psychologiques mises en œuvre proviennent des officines de la programmation neuro-linguistique, de la théorie systémique, de l'écologie des profondeurs,[3] *Peter Singer* inclus, et de la théorie des «systèmes autorégulés», telles qu'elles ont été importées des Etats-Unis par le groupe autrichien *metalogikon,* par exemple, méthodes qui remplacent l'action réfléchie par l'imagination, les visions et le strip-tease psychologique. Il s'agit là d'une ingérence anticonstitutionnelle de psychologues à la manque, de sociologues et de représentants d'autres sciences sociales dans des processus démocratiques où ils n'ont rien à faire. Dans ces séances, les citoyens qui assument des responsabilités dans la gestion de leur commune n'ont plus d'opinion personnelle (pour autant qu'on leur demande leur avis): le groupe de pilotage les mène là où il veut. Les participants à ces bavardages infantiles de salle polyvalente affublés de termes anglo-américains tels qu'«open space technology», «world cafe» ou «atelier du futur», comme à Malters, ne savent pas qui a mandaté les animateurs.

L'exemple de Malters doit nous mettre en garde contre la manière dont on cherche, à l'aide de techniques manipulatrices pratiquées dans des grands groupes à démanteler, des structures et des procédures démocratiques qui se sont développées au cours des siècles. Etant donné l'ignorance politique et la superficialité intellectuelle des «conseillers» et de leurs «théories», il est facile de mettre fin à leur sinistre manipulation psychologique.

---

[1] *Malters: Gemeinsam(e) Zukunft gestalten. Protokoll der Zukunftswerkstatt zur Gemeindeentwicklung in der Sporthalle Malters vom 22./23.8.2008, www.kon-sens.ch, www.malters.ch/de/verwaltung/publikationen/welcome.php?*

[2] *cf. KON-SENS. Gemeinsam vorwärts. www.kon-sens.ch/content.aspx?cat=22*

[3] *cf. Christoph Rufin: Le parfum d'Adam. Flammarion 2007, ISBN: 978-2-07-034910-4*

«Les ‹ateliers du futur› …»
suite de la page 1

manipulateur. On crée ainsi un état d'esprit dans lequel le débat objectif est impossible et d'ailleurs non souhaité.

Intrusion inadmissible dans la vie privée

C'est une pure dérision de traiter de cette manière des gens responsables et à la pensée indépendante. Tout citoyen suisse responsable a la possibilité, aux niveaux communal, cantonal et surtout fédéral, par le biais des procédures de consultation, de l'initiative et du référendum, d'avoir une influence directe sur la politique, avantage que nous envient fortement les citoyens étrangers qui cherchent maintenant peu à peu à obtenir ces droits mais rencontrent une grande résistance, surtout de la part des politiques. Nous pouvons (à vrai dire depuis des siècles) débattre de questions politiques relevant du niveau communal lors de chaque assemblée communale, nous pouvons lancer une initiative et amener un large public à en débattre. Nous disposons de tous les moyens politiques de discuter de questions spécifiques avec tous les membres d'une commune et de chercher des solutions praticables, satisfaisantes pour toutes les parties. Nulle part ailleurs que dans les communes, l'échange d'idées sur des questions spécifiques entre les citoyens n'est aussi vivant.

Mais dès que l'on a besoin de «visions» pour augmenter le bien-être des individus, on assiste à une intrusion inadmissible dans la vie privée qui n'a rien à voir avec la maîtrise de questions spécifiques. La commune a pour mission de trouver des solutions aux problèmes quotidiens pour le bien de l'ensemble des habitants là où la loi le prévoit, avec eux, sans parler des activités bénévoles importantes accomplies de toute façon par les citoyens.

Les citoyens responsables n'ont pas besoin d'animateurs qui, à l'aide d'astuces psychologiques et de mises en scène étudiées, cherchent à les mener dans la direction voulue avant tout par les initiateurs de l'«atelier du futur». L'échange d'idées ouvert et honnête entre les citoyens constitue la base du bon fonctionnement des communes suisses et par conséquent d'une démocratie saine.

L'Etat de droit en lieu et place de la dictature des opinions

Les «ateliers du futur» n'ont rien à faire dans notre démocratie: ils relèvent des techniques psychologiques manipulatrices. Les spécialistes appellent cela «Social Engineering» ce que l'on pourrait traduire par «manipulation de l'opinion publique». La formation de l'opinion, qui naît des débats objectifs, et parfois également émotionnels, entre citoyens responsables est un processus ouvert et transparent qui a toujours pour objectif la solution de questions concrètes. Les attaques personnelles et les interprétations n'ont pas leur place ici et sont catégoriquement bannies des assemblées communales. Le débat concerne la recherche de solutions. Or les «ateliers du futur» procèdent tout différemment: les participants sont entraînés sur le plan affectif, lequel n'a rien à voir avec l'indépendance et les libres décisions. On installe une «dictature des opinions» très éloignée de la démocratie et qui n'a absolument rien à voir avec l'Etat de droit.

La Suisse n'a absolument pas besoin de cela. Depuis des siècles, les citoyens sont habitués à défendre leur liberté et leur indépendance. Ce fut un long et dur combat, mais il a conduit au plus démocratique de tous les Etats, qui a acquis un rôle de pionnier. Allons-nous perdre ce précieux héritage à cause d'un groupe d'arrivistes uniquement parce qu'ils ne peuvent pas résister aux tentations du pouvoir et se laissent embrigader comme des idiots dociles par ceux qui veulent avoir encore plus de pouvoir sur le pays et ses citoyens afin de mettre à exécution leur obscurs projets?

Non, nous sommes redevables à nos descendants et à nos ancêtres de sauvegarder de toutes nos forces ce que ces derniers ont obtenu et défendu de haute lutte: la liberté, l'indépendance et un Etat de droit qui accorde à ses citoyens un haut degré de participation politique. •

Instaurer la stratégie européenne des espaces métropolitains en Suisse – sans prendre en compte le peuple

thk. Le programme des agglomérations ou la création d'espaces métropolitains sont des projets néo-libéraux. Il est promu par l'Union européenne avec le but de dissoudre progressivement les frontières des Etats-nations. On veut créer des régions transnationales qui agiront en tant qu'unités administratives sans traditions pour contrôler les gens qui y vivent, tout en les privant de leur identité. La démocratie doit être déconstruite pour pouvoir gérer le budget «plus efficacement» et avoir un meilleur contrôle, bref, pour mieux pouvoir exploiter la population au profit d'une petite oligarchie.

Le *Schéma de développement de l'espace communautaire* (SDEC), la conception de la stratégie des espaces métropolitains de l'UE, divise l'Europe en 16 espaces métropolitains dans lesquels la Suisse – bien sûr sans avoir eu voix au chapitre – est entièrement impliquée comme si l'UE avait quoi que ce soit à décider concernant notre pays. L'espace métropolitain zurichois est désigné comme moteur économique et élevé au niveau d'espace métropolitain européen. Que cela ait été accepté favorablement par quelques stratèges de l'UE en Suisse s'est avéré lors de la fondation de l'Association métropolitaine de Zurich, juste avant les vacances d'été de l'année passée. Les initiateurs étaient *Markus Notter,* conseiller d'Etat, *Elmar Ledergerber,* maire de Zurich à l'époque et *Ernst Wohlwend,* maire de Winterthur. En fait, tous les trois sont sociaux-démocrates. Ils ont créé une association, dirigée par des membres exécutifs élus et gérée par une entreprise de communication privée, qui s'ingère activement dans les affaires communales et cantonales (économie, trafic, société, habitat). Aucune trace de contrôle démocratique. Même les députés des cantons concernés n'étaient pas au courant de ce processus. Un scandale!

A ce jour, cette association existe toujours et tente, avec son caractère de société secrète, de préparer le terrain pour une adhésion à l'UE, à laquelle aspirent notamment les trois politiciens mentionnés ci-dessus. C'est scandaleux. C'est totalement antidémocratique, immoral et profondément contre les coutumes suisses que des hommes politiques se réunissent dans une association privée pour traiter de questions politiques qui concernent directement leur propre fonction mais qui sont du ressort des autorités cantonales ou communales concernées, et qui sont ainsi complètement soustraites à tout contrôle démocratique.

Mais en Suisse, on ne prépare pas le terrain seulement au niveau cantonal. Le *Projet de territoire suisse* a été manigancé dans le département *Leuenberger* (PS) et coordonné avec l'UE. Le nouveau programme du parti socialiste en dit long. Les militants se retrouvent.

Les espaces métropolitains ont pour but de dissoudre les structures démocratiques, de les remplacer par des entités régionales nouvellement créées afin de mieux pouvoir réduire la participation de la population. Le citoyen actif devient un sujet qui est privé de sa participation démocratique. – Cela, nous ne pouvons le tolérer!

«Metalogikon»: manipulation «minimalement structurée» de grands groupes et programmation neuro-linguistique

mn. A la recherche des dessous du monde suisse des «ateliers du futur», on rencontre des entreprises comme *flow, konsens* ou *Metalogikon – Association pour le développement et la recherche d'innovations entrepreneuriales et sociales.* Elle a collaboré étroitement avec le cabinet de conseil *fischli&würmli* fondé en 2000 et établi à Glaris. Des agents de *Metalogikon* organisent avec des membres de *fischli&würmli* des programmes d'enseignement des cadres de *Migros. Christoph Mandl* de *Metalogikon,* remplit en outre des missions à l'EPF de Zurich, à l'Université de Saint-Gall, à la Commission européenne ainsi qu'à la Cour des comptes européenne.

Metalogikon a été fondé en 1997 tout d'abord en tant que groupe de travail de 6 «conseillères en organisation» autrichiennes. Devenue aujourd'hui une association, la société couvre les pays germanophones d'Europe ainsi que l'Italie. Depuis 1997, Metalogikon prend en charge des «interventions sur les grands groupes» – développées aux Etats-Unis dans les années 1980 – dans lesquels on provoque, à l'aide de techniques psychologiques, des «processus minimalement structurés». Ces groupes (pouvant compter plusieurs milliers de participants!) sont par exemple des communes (cf. Malters), des cantons, des Etats. Une combinaison de l'open space technology et du dialogue, deux de ces méthodes applicables à de grands groupes et venant des Etats-Unis, ont ensuite été développées pour être appliquées en Europe: il s'agit des *conférences métalogues,* qui ont lieu depuis 1998.

Ces méthodes sont, selon leurs inventeurs, un perfectionnement des *groupes-T* (petits groupes) inventés par *Kurt Lewin* et destinées particulièrement aux «activités créatrices» des grands groupes, parce que les groupes-T s'étaient avérés «trop rigides».[1] Dans leur article programmatique paru en 2000 et intitulé «Les conférences métalogues – innovation venant d'Autriche», Mandl et *Weber* écrivent que les fondements des *conférences métalogues* (et par conséquent également des «ateliers du futur») sont dérivés de la «théorie de l'auto-organisation» de *Stuart Kauffman* et le concept de métalogue remonte à *Gregory Bateson,* qui se vante d'être l'auteur de la *programmation neuro-linguistique.*

[1] *Christoph Mandl & Josef M. Weber: Metalog-Konferenzen – eine Innovation aus Österreich. In: TRAiNiNG n°1/fév. 2000, p. 33*

Démocratie directe et système de coopérative contre «Social Engineering»

wb. Trois éléments essentiels des coopératives et des institutions politiques d'une démocratie sont *l'honnêteté des participants, la limitation de l'activité au domaine attribué et la responsabilité personnelle.*

Une commune politique en Suisse – ainsi qu'une commune scolaire et une paroisse – est limitée par son territoire communal. L'organisation communale est régie par un règlement normatif, correspondant aux conventions des cantons et de la Confédération et légitimé par la démocratie. Il donne aux conseillers municipaux élus et aux membres des commissions agissant pour la commune des instructions et des directives contraignantes.

Sur cette base, les titulaires d'une fonction veulent et doivent traiter les questions qui se posent à eux, et c'est seulement à ce titre, par leur élection, qu'ils ont la compétence d'agir, compétence qu'ils n'auraient pas comme personne privée. Les actes d'un élu, qui ne se tiendrait pas à ces consignes politiques, sont illégitimes. Chaque personne à laquelle la commune a confié une fonction, porte personnellement une responsabilité et peut en être rendu responsable, politiquement et juridiquement.

Dans ce contexte, l'honnêteté est la volonté claire de l'individu qu'il est ouvert et honnête et qu'il est prêt à s'acquitter – avec toutes ses connaissances et en toute conscience – des tâches qui lui ont été confiées en confiance.

Par analogie, ces objectifs sont valables pour une coopérative. La responsabilité personnelle de chaque membre, spécialement de chaque membre de l'administration, constitue dans beaucoup de cas le fondement même de la coopérative. Qu'on lise à cette fin une fois les statuts d'une banque Raiffeisen, ces banques qui ont été fondées dès 1900 par des citoyens dans beaucoup de communes rurales d'Allemagne et de Suisse.

Si on analyse ces objectifs, il apparaît immédiatement que toute action dans une commune ou une coopérative ne peut se référer qu'au domaine attribué. Une commune n'a aucun droit de se mêler des affaires d'une autre commune. Une commune n'a rien à prescrire à une paroisse. Une banque Raiffeisen d'une commune – selon des statuts sagement formulés – ne se mettra jamais en concurrence d'une banque Raiffeisen d'une autre commune. Inversement, une institution démocratique, comme par exemple une commune politique, a le droit et l'obligation de sauvegarder et de protéger son domaine propre. Elle doit se défendre contre toute tentative de changement qui aurait une base illicite, illégitime et non démocratique.

Dans le domaine des finances, les institutions démocratiques, comme aussi les coopératives, connaissent la commission de vérification des comptes ou le contrôle externe.

Les tentatives de manipulation basées sur les techniques sophistiquées du «Social Engineering» obligent à l'évidence les citoyens eux-mêmes de protéger les organisations démocratiques et leur orientation principale.

Vu sous cet angle, le «Social Engineering» n'est rien d'autre qu'un abus, une attaque contre des institutions existantes, démocratiques et légitimes d'un pays. Il s'agit de techniques d'usurpation de fonction et d'une tentative de captation de pouvoir. •

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs / 108.– €

ISSN 1662 – 4599

© 2010 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

La «Fondation Bertelsmann» ou: La «vision» du bradage des communes

hof. Des «ateliers du futur», des «forums prévisionnels» ou des «ateliers de démographie» en vue du soi-disant «développement de la commune» – cela n'existe pas en Suisse seulement. C'est à travers l'Europe entière que les communes ont affaire à de telles organisations douteuses et anti-démocratiques. Et partout elles se déroulent selon le même schéma, guidées par des animateurs externes.

En Allemagne, c'est la *Fondation Bertelsmann* qui en fournit le modèle. Sur ses sites internet on trouve des directives stratégiques, des conseils, des manuels en vue de créer des «ateliers dans les communes» ainsi que des «visions sur le développement communal».[1]

Quant aux «visions» de la Fondation Bertelsmann, elles sont évidentes. Il s'agit du détournement vers le privé des institutions communales («out-sourcing»), de l'usurpation de tâches réservées à la souveraineté de la commune, de privatisation de piscines communales et des régies communales de l'eau, des maisons de retraite, des associations et unions d'intérêt public etc.; les communes et leurs institutions devront, selon ces plans, devenir des entreprises fonctionnant selon le principe de gain et profit, quitte à participer à la course aux avantages locaux. Il est évident que cela n'a plus rien à voir avec la démocratie.

En Angleterre, l'entreprise *Arvato,* filiale à 100% de la *Fondation Bertelsmann,* a ainsi pris possession de la commune de East Riding, Yorkshire, gérant maintenant des tâches auparavant réservées à la souveraineté communale dans une circonscription qui compte pas moins que 325 000 habitants (cf. encadré) – s'étendant du prélèvement des impôts communaux, en passant par la distribution des allocations d'aide sociale, jusqu'à la gestion des finances.[2]

En Allemagne, c'est la ville de Wurzburg (Basse-Franconie) où Arvato gère «la totalité des prestations administratives».[3] D'autres communes devraient suivre ce modèle.

Or, en Allemagne, il s'agit de 105 milliards d'euros, provenant des fonds fiscaux qui, selon estimation, circulent dans les communes et leurs institutions par an. Ce sont ces milliards-là qui provoquent l'avidité de la multinationale *Bertelsmann.* Pour le moment, Arvato «se contente» d'un cinquième de cette somme, comme dit son chef, *Rolf Buch:* «Il s'agit d'un marché de plus de 20 milliards d'euros, soit autant que le chiffre d'affaires actuel de *Bertelsmann.*»[4]

Non, décidément, avec Bertelsmann, on n'a plus affaire à un cercle à connivence chrétienne distribuant des livres et des périodiques dont les magazines illustrés peuplaient, du temps de l'après-guerre, les ménages, les cabinets médicaux et les pharmacies allemands. Aujourd'hui, il s'agit d'un empire des médias connecté dans le monde entier, disposant d'un chiffre d'affaires en milliards et qui, dans de nombreux pays, entretient des relations les plus privilégiées avec des hommes politiques de haut rang, des présidents de partis et des chefs d'Etat, ainsi qu'avec des fonctionnaires de syndicats etc. Les gens de *Bertelsmann* siègent dans des institutions et commissions de l'UE et influencent tous les domaines de la politique – qu'il s'agisse de la Constitution européenne, de la formation d'une armée européenne ou de la privatisation des domaines de la formation et de la santé et, dernièrement aussi des communes.[5]

«Les communes et leurs institutions devront, selon ces plans, devenir des entreprises fonctionnant selon le principe de gain et profit, quitte à participer à la course aux avantages locaux. Il est évident que cela n'a plus rien à voir avec la démocratie.» (photo thk)

La «vision» de la *Fondation Bertelsmann* est une «Europe des régions» dans laquelle les nations souveraines ont disparu[6] et dont les unités administratives sont des «espaces métropolitains» ou des communes fusionnées, unités sous l'administration centrale de Bruxelles[7] et exploitées sur le marché par Bertelsmann. C'est dans cette direction-là qu'est dirigé ce «changement», changement où les décisions démocratiques des citoyens ne font que déranger.

Pour démarrer le «changement» on convoque – après concertation avec les conseillers externes – un groupe, complètement arbitraire, mais pourtant soigneusement choisi – de membres d'exécutifs, d'associations, d'Eglises, de corps de métier et corporations, d'entreprises etc. dans les «ateliers du futur» susnommés qui n'ont aucune légitimation ni représentation démocratiques. Ainsi, avec le recours à des méthodes de manipulation psychologique employées dans des groupes d'envergure (mise en place, «open space» etc.) qui n'ont rien à faire dans un processus de décision libre et démocratique, on se met à dissoudre «les forces récalcitrantes» de la société.[8] Il s'agit de créer une «ambiance positive de renouveau» qui vise «l'enthousiasme des acteurs locaux».[9] Ceux qui mettent en doute les «visions» sont traités de «passéistes» et de «traditionalistes arriérés». De telles images nuisibles ne font que semer la discorde dans les communes et déranger la paix politique.

Nous n'avons pas besoin d'«ateliers du futur» qui, comme des «cabinets de l'ombre», se mettent à saper l'autonomie communale. Il ne nous faut pas du «strip-tease» psychologique dans des salles polyvalentes pour procréer des «visions communales», qui ne créent, en fait, que des coûts. Le vrai débat sur les thèmes d'avenir se situe dans les conseils municipaux et les réunions communales où chaque citoyen est censé contribuer, proposer des motions et solliciter un vote, dénué de tout endoctrinement et de toute manipulation.

Mais détrompons-nous: en Suisse aussi, une 5e colonne de traîtres au pays se bâtit sous forme d'«acteurs» en vue du développement européen régional misant sur les méthodes *Bertelsmann.* Ainsi «régiosuisse», un réseau central national en faveur du développement régional suisse, recommande-t-il chaudement «la fondation allemande de Bertelsmann». «Sur son site internet», poursuit-il, «elle fournit toute une gamme d'idées à l'usage des gestionnaires régionaux et instances constructrices de réseaux» (sic!); on y trouve, ajoute-t-il, «diverses publications et une banque de données intitulée ‹Best Practices des communes pour les communes› etc. qui offrent, également aux instances actrices suisses pour le développement communal d'intéressants intrants.»[10]

Voilà pourquoi, dans nos communes, les «ateliers du futur» surgissent du sol comme des champignons. Il ne faut pourtant pas oublier que ce sont toujours les citoyennes et citoyens qui décideront, en dernière instance, s'ils veulent effectivement l'«Anschluss» à une «Europe des régions», gérée de manière centraliste par Bruxelles, où il n'y aurait plus de nations souveraines, ni par conséquent, de citoyens jouissant de leurs pleins droits de démocratie directe. •

Arvato, filiale de Bertelsmann, prend en charge une administration communale

Bradage de missions souveraines

hof. Sous le titre «Le privé prend la place du public: le modèle anglais», la «Neue Westfälische», quotidien de Bielefeld, a publié le 1er septembre 2006 le communiqué suivant:

«Reprise de l'administration par *Arvato,* filiale de *Bertelsmann.*

A East Riding, commune située dans le nord-ouest du Yorkshire, les autorités ont abdiqué: A partir de cet été, une grande partie des missions souveraines sont effectuées par un organisme privé. Qu'il s'agisse de la perception des impôts communaux, du versement des aides sociales ou de la gestion des finances de cette circonscription qui compte pourtant environ 320 000 habitants, ce n'est plus l'administration publique qui gère ces tâches mais une entreprise privée.

Et il s'agit d'une entreprise allemande. *Arvato AG,* filiale à 100% du groupe Bertelsmann, a conclu un contrat de 8 ans qui lui rapporte 25 millions d'euros par année.»

L'article parle ensuite de «prestations jusqu'ici réservées à l'Etat qui sont dorénavant fournies par des sociétés de services privées. L'esprit humain ne connaît pas de limites dès lors qu'il faut imaginer dans quels domaines les entreprises privées peuvent intervenir, qu'il s'agisse de la construction et de l'administration de prisons ou d'hôpitaux, de la gestion du métro londonien ou, comme c'est le cas à East Riding, de l'administration d'une circonscription tout entière.»

Telle est la «vision» du groupe Bertelsmann. Par le biais de quantité d'«ateliers du futur» ou de «workshops démographiques», on essaie d'imposer aux citoyens, aux conseillers communaux, aux entrepreneurs, etc., à l'aide de slogans tels que «pilotage politique efficace», «projets communaux efficaces et prometteurs», de «compétitivité», etc. la privatisation de communes et d'institutions publiques. Il s'agit de «commercialiser» nos communes qui devront participer à la course aux «atouts locaux» pour finalement se dissoudre, selon les projets de Bertelsmann, dans une Europe des régions où les Etats-nations n'existent plus.

Mais les citoyens informés s'opposeront massivement à de tels projets néo-féodaux dès qu'ils se rendront compte de leur portée.

---

1 Bertelsmann-Stiftung: Workshops für Kommunen. URL: *www.bertelsmann-stiftung.de/cps/rde/xchg/SID-0FEC8238-A85109F4/bst/hs.xsl/93630.htm*

2 Privat statt Staat: Das englische Modell. Bertelsmann-Tochter Arvato übernimmt Verwaltung. «Neue Westfälische», Bielefeld, 1/9/06

3 Arvato Services Bertelsmann: Arvato startet Dienstleistungen für die öffentliche Verwaltung in Deutschland. URL: *www.arvato-services.de/de/news-20070427.html*

4 Siebenhaar, Hans-Peter: «Ein riesiger Markt vor der Haustür». «Handelsblatt», 4/4/08

5 cf. Hillard, Pierre: *La Fondation Bertelsmann et la gouvernance mondiale,* Paris 2009

6 cf. Hillard, Pierre: *La Fondation Bertelsmann et la gouvernance mondiale,* Paris 2009

7 cf. Wüthrich, Marianne: Bruxelles tente de court-circuiter la structure politique de la Suisse. *Horizons et débats* nº 31 du 10/8/09

8 Willener, Alex: Zukunftswerkstatt. Hochschule Luzern o.J. URL: *www.hslu.ch/s-zukunftswerkstatt.pdf*

9 Bertelsmann-Stiftung (Hrsg.): *Demographie konkret – Handlungsansätze für die kommunale Praxis.* Gütersloh o.J., S. 35

10 regiosuisse: Organisationen/Institutionen/Netzwerke (CH/EU). *www.regiosuisse.ch/adressen/links/links/#organisationen-institutionen-ch*

Des sources du bonheur

Le rôle des institutions démocratiques

par Bruno S. Frey et Aloïs Stutzer

Une des questions majeures pour les sciences sociales, objet d'incessantes enquêtes, est d'identifier les déterminants du «bonheur individuel». La question de savoir quelles institutions accroissent le bonheur de l'homme en société ne relève pas seulement de la philosophie politique, elle est aussi traitée par l'économie, et, dans la plupart des pays, le rôle des institutions démocratiques à cet égard devient un objet prioritaire d'études.

Ces dernières années, d'importantes recherches en économétrie ont démontré de façon convaincante les effets politiques bénéfiques des institutions démocratiques. Plus les citoyens ont accès à des procédures de démocratie directe («initiative populaire» et référendum), et plus la politique des gouvernants reflète effectivement les préférences des électeurs. Ces résultats proviennent majoritairement d'études sur échantillons de population menées aux Etats-Unis et en Suisse, les deux pays où, de loin, la pratique du référendum est la plus répandue.

Le présent article entend aller plus loin; nous allons montrer que plus la démocratie directe est développée, plus les citoyens sont «heureux». En outre, nos analyses montrent que le niveau supérieur de bonheur associé à cette démocratie directe n'est pas seulement la conséquence des bénéfices politiques qu'elle entraîne mais celle du *processus* même de la possibilité de participation des citoyens.

Le bonheur est considéré ici comme l'évaluation subjective qu'en font les individus. Comme ils sont supposés être les meilleurs juges en la matière, le bonheur est mesuré par une enquête d'opinion.

A l'analyse des déterminants institutionnels du bonheur doit s'ajouter la mesure de l'influence des variables économiques sur son niveau: le chômage a un effet fortement négatif sur le bonheur, et un revenu élevé accroît le bonheur subjectif, mais pas dans des proportions très fortes. L'étude s'attache également aux effets des variables démographiques (âge, sexe, situation de famille) sur le bonheur.

Notre enquête sur le rôle des institutions de démocratie directe dans l'accroissement du bonheur s'inscrit, par la méthode, dans un ensemble d'études portant sur la comparaison des institutions politiques dans différents pays. Il va de soi qu'il est difficile d'isoler les effets de telle ou telle institution sur le bonheur subjectif, en raison des grandes différences existant d'un pays à l'autre, mais le problème est moins aigu et la difficulté moins grande quand la comparaison du rôle des institutions par rapport aux autres facteurs se fait entre les différentes composantes (cantons ou Etats) d'un système fédéral.

La première partie de cet article plante le décor en exposant les effets positifs de la démocratie directe sur la politique, d'un point de vue à la fois théorique et empirique, et en posant l'hypothèse d'une relation entre démocratie directe et bonheur. La seconde partie souligne les bénéfices qu'apporte aux citoyens le seul fait de disposer du droit de participer directement à la décision politique et analyse le contre-exemple des résidents étrangers, qui ne bénéficient pas du droit de vote. La troisième partie traite des effets du chômage et du niveau de revenus sur le bonheur. Viennent ensuite la présentation des données et des résultats empiriques obtenus dans notre enquête sur la Suisse, et enfin la conclusion.

Effets positifs de la démocratie directe

Dans le développement historique de la démocratie, on peut distinguer trois étapes. La première est la *démocratie directe athénienne,* définie par le système de l'Assemblée du peuple, où tous les citoyens de la cité-Etat avaient le droit de siéger. La seconde est celle de la Révolution française, avec son principe de *représentation,* qui permet à la démocratie de s'étendre à un vaste territoire. La troisième étape est celle de la démocratie «semi-directe» (en Suisse ou dans les Etats américains) qui permet au citoyen de se prononcer sur certains problèmes politiques précis à travers des «initiatives populaires» et des référendums. Parlements et gouvernements sont en charge des principales décisions, mais les électeurs jouissent du dernier mot sur les éventuels changements constitutionnels ou sur les questions majeures pour la société. Dans ce système, les hommes politiques sont plus directement les «Agents» des électeurs, qui assument le rôle «Principal».[1]

Il y a en effet trois raisons qui font que les hommes politiques ne suivent pas nécessairement les souhaits exprimés par les électeurs.

1) Leurs préférences personnelles diffèrent systématiquement de celles des électeurs puisqu'ils peuvent attendre de la politique des rentes substantielles (revenus élevés, privilèges de toutes sortes, voire pots-de-vin),
2) Sans doute les hommes politiques sont-il soumis périodiquement à réélection (en général tous les trois, quatre ou cinq ans), mais, entre chaque élection, ils peuvent poursuivre leurs objectifs propres.
3) Même des hommes politiques sincèrement dévoués au bien public ne savent pas avec certitude ce que souhaitent vraiment leurs électeurs: il leur appartient de le deviner à partir d'informations plus ou moins sûres.

Conséquence de ces trois déviations, on observe, par exemple, que les cycles politiques ont des effets sur les variables macroéconomiques. Le gouvernement n'est pas un acteur «bienveillant» (c'est-à-dire, dans le modèle retenu, exclusivement dévoué au bien public), et l'on peut même parler de coalition implicite des élus et partis (la «classe politique») contre les électeurs. Le modèle de l'«économie constitutionnelle» a proposé différentes solutions pour contrôler le gouvernement: l'une est d'accroître la compétition entre les partis, l'autre est la création d'une cour constitutionnelle ou d'autres juridictions auprès desquelles l'électeur pourrait trouver un recours. Cependant dans les deux cas, la mise en œuvre de ces solutions doit être confiée aux membres d'une classe politique dont il y a peu de chance qu'elle renonce facilement à ses pouvoirs.

La démocratie directe, pour sa part, offre une solution radicalement différente: le pouvoir de défier et de contrôler la classe politique est attribué aux citoyens eux-mêmes. Dès lors qu'ils disposent du droit de provoquer des référendums, on peut espérer que les décisions des politiques respecteront les souhaits des électeurs plus efficacement que dans le système de la démocratie représentative.

Preuves empiriques

Un grand nombre d'études empiriques ont montré de façon convaincante que les institutions de démocratie directe donnent des résultats qui bénéficient aux électeurs. Dans le cas des Etats américains, on a pu démontrer que la dette publique par habitant est substantiellement inférieure là où la procédure référendaire demande une majorité qualifiée. Toutefois, là où les dépenses publiques pour l'éducation sont soumises à référendum, elles sont plus importantes qu'ailleurs. Dans le cas de la Confédération helvétique, les preuves économétriques sont encore plus fortes, car la démocratie directe y est encore plus développée qu'aux Etats-Unis: dans les villes suisses où la démocratie directe est bien établie, les dépenses publiques sont inférieures de 14% et croissent moins vite qu'ailleurs. De plus, dans ces villes, la part de l'autofinancement est supérieure de 5%, ce qui fait que la dette publique par habitant y est inférieure de 45%, pourcentage considérable. D'autres études montrent que l'évasion fiscale est moins forte dans les cantons où la démocratie directe est la plus pratiquée. Enfin, il a été prouvé que le produit national brut par habitant est supérieur d'environ 5% dans ces cantons. Toutes ces études reposent sur des estimations qui veillent à peser soigneusement la part d'autres facteurs sans rapport avec la démocratie directe, et elles établissent une relation de cause à effet entre les résultats politiques de la démocratie directe et leurs conséquences en termes de comportement des individus (évasion fiscale) et d'activité économique (revenu).

Dans ces conditions, si la démocratie directe produit non seulement des résultats politiques positifs mais aussi des conditions économiques et sociales plus avantageuses pour les citoyens, on peut s'attendre qu'ils bénéficient également d'un niveau de «bonheur subjectif» déclaré plus marqué que ceux qui ne jouissent pas des mêmes possibilités de participation directe à la décision politique.

Bénéfices liés à la procédure

Les citoyens ne tirent pas seulement avantage des résultats des consultations directes et de leurs conséquences matérielles, mais aussi de la procédure même: à leurs yeux, la possibilité qui leur est donnée de voter directement sur des questions politiques est un atout, quel qu'en soit le résultat.

Ce bénéfice lié au processus même de la démocratie directe tient avant tout au débat public préliminaire à chaque consultation: la démocratie directe ouvre un processus de discussion sérieuse, en principe accessible à toute la population, qui fait que tous les votes se font en pleine connaissance de cause. Ce débat démocratique ne s'interrompt d'ailleurs pas avec l'issue du scrutin: après chaque référendum, la discussion se poursuit sur l'interprétation de son résultat et sur d'autres référendums à envisager pour l'avenir. Ce processus continu bénéficie non seulement aux «gagnants» de la consultation mais aussi aux «perdants», car les deux catégories considèrent que le système leur a véritablement permis d'exprimer leurs préférences.

On doit donc s'attendre que le bénéfice tiré de la possibilité de participer à des consultations démocratiques directes accroisse le bonheur subjectif des citoyens. Les étrangers qui résident dans le canton, exclus des votes, sont moins bien lotis.

Déterminants économiques du bonheur

L'évaluation par l'opinion de l'état de l'économie a fait l'objet de nombreuses recherches en sciences sociales. Trois approches économétriques principales (fonctions de bien-être matériel individuel, fonctions de réaction, fonctions d'élection et de popularité) cherchent à analyser empiriquement l'influence du chômage, du niveau de revenu et de l'inflation. La troisième approche, celle qui analyse les réactions des électeurs aux conditions économiques à la fois dans leurs suffrages et dans leurs réponses à des enquêtes d'opînion a donné lieu à une énorme littérature. Ces réactions sont en général attribuées à «l'hypothèse de responsabilité»: quand les électeurs expriment leur absence de satisfaction à l'égard de l'état économique existant, ils en rendent le gouvernement responsable. On a montré que ce sont les variables économiques du chômage et de l'inflation qui ont le plus d'incidence sur la baisse des suffrages en faveur du parti au pouvoir: une augmentation de 1% du taux de chômage réduit le vote en faveur du gouvernement en place de 0,4 à 0,8%, et la réduction est du même ordre pour tout point d'inflation supplémentaire.

En revanche, une modification du taux de croissance du revenu réel par tête, même positive, est en général sans effet statistiquement signifiant sur le vote des électeurs et la popularité des gouvernants en place. Il est vrai que certaines études ont isolé des effets positifs statistiquement signifiants, mais les variations de ces effets sont d'une amplitude bien plus étendue que ceux observés pour le chômage et l'inflation.

On peut donc s'attendre à ce que ces variables économiques aient sur le bonheur subjectif déclaré un effet comparable à celui qu'elles ont sur la popularité des gouvernants.

Analyse et enquête

Notre enquête a été effectuée auprès de plus de 6000 personnes résidant en Suisse:[2] La variable dépendante appelée «bonheur» a été mesurée par la question suivante: «Dans quelle mesure êtes-vous content de la vie que vous menez aujourd'hui?». Simultanément, les personnes interrogées se voyaient soumettre un tableau de notation de t à 10 dont seules les deux notes extrêmes étaient explicitées (le 1, «totalement mécontent» et le 10, «totalement content»). L'analyse de la distribution des réponses révèle un niveau de contentement élevé, 8,2 sur 10 en moyenne: 29% des personnes interrogées ont même coché la case 10 («totalement content»), 17% la case 9, 27% la case 8. Au bas de la classification, la note l, «totalement mécontent» a obtenu 0,4%, la note 2, 0,5%, la note 3, 0,9%.

La grande variable explicative, objet principal de cet article, est la possibilité pour le citoyen helvétique de participer à des consultations démocratiques directes, laquelle n'est pas la même dans les vingt-six cantons. Rappelons que dans ce pays à structure fédérale, ce sont les cantons qui ont les plus grandes compétences politiques, et qu'au niveau national, outre les institutions représentatives que sont le parlement et le gouvernement, il existe aussi des procédures de démocratie directe. Au niveau des cantons, les deux grandes institutions de démocratie directe sont l'«initiative populaire» pour changer la constitution ou les lois du canton, et le référendum (obligatoire ou facultatif selon les cantons), pour empêcher l'adoption de nouvelles lois, pour en changer, ou pour décider de nouvelles dépenses publiques. Le déclenchement de ces procédures varie d'un canton à l'autre (notamment en ce qui concerne le nombre de signatures requises pour lancer une «initiative populaire» ou un référendum facultatif, ou encore le délai légal pour la collecte des signatures). Un référendum sur les dépenses publiques peut concerner différents niveaux de dépenses supplémentaires.

Nous avons construit un indice des possibilités de participation à des consultations démocratiques directes ouvertes au citoyen, étalonné de 1 (niveau de possibilité le plus bas) à 6. Ce que nous entendions démontrer est que le niveau de démocratie directe offert aux citoyens exerce sur leur bonheur déclaré un effet statistiquement signifiant, robuste, important, venant s'ajouter à l'effet des déterminants démographiques et économiques jusqu'ici pris en compte par les études économiques. Selon nos estimations, le classement des déterminants du bonheur est, en ordre décroissant, celui-ci: démocratie directe étendue, variables économiques, variables démographiques.[3] […]

Participation

L'indice des possibilités de participation à la démocratie directe a un effet positif de forte valeur statistique sur le bonheur, tous les autres facteurs influents étant considérés comme constants. Toute augmentation d'un point de l'indice (qui comporte six niveaux) augmente de 2,8% le nombre des individus interrogés qui se déclarent «totalement contents» (note 10). Cet effet positif est de taille:

– il est aussi important que l'effet enregistré quand on passe de l'appartenance à la catégorie la plus basse de revenu (moins de 2000 francs suisses mensuels) à l'appartenance à l'avant-dernière catégorie (2000–3000 francs suisses par mois);
– cet effet est encore plus marqué quand on prend en compte les variations géographiques de l'indice de démocratie directe, c'est-à-dire quand on compare les réponses enregistrées dans le canton de Bâle (où l'indice de démocratie directe est le plus élevé, 5,69) à celles du canton de Genève (où cet indice est le plus bas, 1,75). Chez les Bâlois, la probabilité de se déclarer «totalement content» est supérieure de 11% à celle des Genevois;
– tout le monde est affecté positivement par ce facteur institutionnel (alors que, par exemple, le fait d'obtenir un emploi n'aug-

Suite page 5

Allemagne

Réglementer selon les principes de l'Etat de droit la législation populaire et le référendum au niveau fédéral

par Karl Müller

Après le succès enregistré lors des référendums tenus dans les Länder de Bavière et de Hambourg, nombreux sont ceux qui ont repris espoir de trouver un moyen de rapprocher la politique allemande de la population et d'éviter ainsi des troubles sociaux.

Plusieurs politiques de renom de tous les partis représentés au Bundestag se sont exprimés, ces dernières semaines pour qu'on ne se contente plus de limiter les possibilités de démocratie directe, de consultations populaires aux plans communal et régional, mais de les réglementer au niveau fédéral par un acte législatif.

Se sont déclarés en faveur d'une telle démarche notamment l'ancien président de la CSU et Premier ministre de Bavière, *Edmund Stoiber* («Je suis un partisan déclaré des référendums. […] La démocratie directe élève une barrière contre toute politique fondée sur l'idéologie et donc étrangère aux réalités du pays»; *Weltwoche* du 28 juillet), la vice-présidente du parti libéral (FDP), *Cornelia Pieper* («La politique peut retrouver crédibilité et confiance grâce aux référendums, non seulement dans les communes et les Länder, mais aussi au niveau fédéral»; *www.focus.de* du 1er août) et le président du parti socialiste (SPD), *Sigmar Gabriel* («Il est bien entendu que nous avons besoin de référendums également au niveau fédéral. […] Les référendums permettent à un grand nombre de citoyens de participer aux prises de décisions importantes. C'est en même temps une incitation pour les partis et les politiques à s'engager à fond. Ce ne peut être qu'un bienfait pour une démocratie vivante et majeure»; *Stuttgarter Nachrichten* du 2 août).

La grande majorité du peuple allemand souhaite des référendums au niveau fédéral

Ces déclarations reflètent le fait que depuis de nombreuses années il est apparu, notamment au travers de sondages auprès de la population, que la majorité des Allemands souhaitent avoir la possibilité d'influer sur la législation, également au niveau fédéral. En voici un exemple d'actualité: le 23 juillet, le «Deutschlandtrend» de la première chaîne de télévision (ARD) a révélé que 76% des Allemands souhaitaient une plus grande participation aux décisions politiques.

Les référendums de Bavière et de Hambourg ont déclenché une vive et large discussion concernant la législation populaire et les référendums au niveau fédéral. Cette discussion allait nettement plus loin que celle qui a lieu depuis des années au sein des associations spécialisées, telles que «Mehr Demokratie e.V.» ou des instituts scientifiques au sein des universités du pays, qui ont mis à l'étude le thème de la «démocratie directe»: par exemple depuis 1997 la *Forschungsstelle Bürgerbeteiligung und direkte Demokratie* de l'Université Philipps de Marburg (*www.forschungsstelle-direkte-demokratie.de*) ou depuis 2005 le *Deutsches Institut für Sachunmittelbare Demokratie* (DISUD) de l'Université technologique de Dresde (*www.disud.org*).

La littérature consacrée à ce sujet est importante, allant de textes scientifiques (p. ex.: *Theo Schiller, Volker Mittendorf* (Ed.): «Direkte Demokratie. Forschung und Perspektiven», 2002, ISBN 3-531-13852) aux ouvrages de référence concernant la situation juridique actuelle (p. ex. l'ouvrage volumineux de *Peter Neumann,* collaborateur du DISUD, intitulé «Sachunmittelbare Demokratie», datant de 2009, ISBN 978-3-8329-4081-2) en passant par des contributions dans des revues de sciences politiques (p. ex. les articles du nº 10/2006 de la revue *Aus Politik und Zeitgeschichte,* édition consacrée entièrement à la démocratie directe), et des ana-

Suite page 6

Les référendums de Hambourg – ci-dessus un tract des initiateurs – et de Bavière, qui ont remporté un vif succès, ont animé le débat sur la réglementation juridique de la législation populaire et du référendum au niveau fédéral. Une large majorité d'Allemands désirent davantage de démocratie directe au niveau fédéral.

«Des sources du bonheur»
suite de la page 4

mente le bonheur subjectif que des seuls chômeurs).

Faut-il en déduire que les peuples heureux se dotent d'institutions de démocratie directe, ou, inversement, que c'est la démocratie directe qui favorise le bonheur individuel? Les procédures de référendum et d'«initiative populaire» ont commencé à se développer en Suisse au milieu du XIXe siècle, et l'adoption de ces instruments tient à l'influence conjuguée des révolutions américaine et française, ainsi qu'au mécontentement des citoyens helvétiques de l'époque: s'ils ont combattus pour obtenir ces instruments, c'était pour acquérir un plus grand poids politique face à des décisions parlementaires jugées arbitraires et face à l'influence des industriels sur les autorités cantonales. L'étude historique prouve que le choix en faveur de ces institutions démocratiques n'est pas la conséquence d'un bonheur préexistant. Ces dernières décennies, les dispositions institutionnelles dans les cantons suisses sont restés stables, ce qui concourt à l'idée d'un lien de causalité sans ambiguïté entre démocratie directe et niveau de bonheur déclaré.

Réponses aux critiques

Ces données empiriques se voient fréquemment opposer deux critiques alternatives: elles omettraient de prendre en compte d'autres variables, dans un cas le niveau des revenus dans le canton, dans l'autre son degré d'urbanisation.

1) *Niveau des revenus dans le canton:* on oppose à ces résultats l'hypothèse que dans les cantons où la population dispose d'une richesse supérieure à la moyenne helvétique, les services publics peuvent être qualitativement ou quantitativement supérieurs. Par conséquent, si l'indice de démocratie directe et le niveau des revenus dans les cantons sont fortement corrélés, il se peut que le premier ne soit qu'un reflet des différences de richesse des cantons. A quoi l'on répond que l'inclusion du revenu national par tête dans l'équation ne change pas les résultats d'une manière significative: la différence de richesse entre les cantons ne contribue pas à expliquer les différences en matière de bonheur subjectif.

2) *Urbanisation:* dans l'hypothèse où la démocratie directe serait un phénomène limité aux zones rurales, l'indice de démocratie directe tiendrait peut-être simplement à un effet négatif de l'urbanisation et non aux résultats et processus bénéfiques dus aux droits de participation politique. Pour séparer ces deux sources possibles d'avantages et de désavantages pour les individus, la variable «urbanisation» a été incluse dans l'expression de la fonction microéconométrique de bonheur: on découvre alors que l'effet positif de la démocratie directe sur le bonheur ne change pas significativement, et que ceux qui vivent dans les zones urbaines sont simplement un peu moins heureux.

La démocratie directe a donc un effet réel et important sur le bonheur déclaré des citoyens helvétiques, quelles que soient les différences de richesse et d'urbanisation des cantons.

Le gain par le droit de participation

Le simple fait de disposer de la possibilité de participer à des consultations démocratiques directe est-il en soi bénéfique pour le citoyen? Pour répondre à cette question, il fallait trouver un groupe qui puisse servir de contre-exemple, en l'occurrence celui des étrangers qui résident en Suisse et qui n'ont pas le droit de participer aux consultations (mais ils bénéficient quand même des résultats favorables des référendums). De fait, en moyenne, les étrangers déclarent un niveau de bonheur inférieur à celui des citoyens helvétiques, et l'analyse économétrique montre qu'ils sont relativement moins heureux que les citoyens dans les cantons où la démocratie directe est la plus développée. Toutefois, les étrangers sont quand même un peu plus heureux dans les cantons où la démocratie directe est très développée que dans ceux ou elle l'est le moins. Il est donc prouvé que le gain induit par le simple droit de participer aux consultations, en plus de leurs résultats bénéfiques, est une importante source de satisfaction pour les citoyens.

Chômage

Chez les individus au chômage, le niveau de bonheur déclaré est nettement inférieur à celui des personnes interrogées ayant un emploi. Soulignons que ceci tient au fait de ne pas avoir d'emploi, et non pas à la baisse de revenu que le chômage implique: le fait d'être sans emploi impose un stress et une douleur qui ne sont pas liés à la question pécuniaire,

La perte de bonheur liée au chômage est substantielle: quand on compare les personnes en quête d'emploi aux autres, le pourcentage de ceux qui se déclarent peu heureux (notes 1, 2, 3, 4) augmente de 10,4%. Notons qu'au haut de l'échelle, l'impact du chômage est énorme: le pourcentage de ceux qui se déclarent parfaitement heureux baisse de 21%, ce qui montre, comme on s'y attendait évidemment, que l'état de chômeur (indépendamment des effets sur le revenu) est toujours très mal vécu.

Revenu

La corrélation entre niveau élevé de revenus et niveau élevé de bonheur déclaré est statistiquement significative, mais pas autant qu'on pourrait le croire: dans le groupe des personnes disposant du revenu te plus élevé (plus de 5000 francs suisses par mois), le pourcentage de ceux qui se déclarent «totalement content» n'est supérieur que de 6,8% à celui des personnes à revenus faibles. De plus, dans le second groupe des revenus élevés, un nombre encore supérieur d'individus (9,2%) se déclarent totalement contents de leur vie. Néanmoins, les effets marginaux sont très inférieurs à ceux qui tiennent au chômage, ce qui montre que l'emploi est plus important que le revenu dans la perception du bonheur.

Ces résultats concordent avec ceux des études, déjà citées, portant sur les fonctions d'élection et de popularité des hommes politiques, ainsi qu'avec les études sur le bonheur dans d'autres pays pour d'autres périodes.

Démographie

Le bonheur déclaré est systématiquement corrélé à des caractéristiques démographiques: les plus de 60 ans se déclarent plus heureux que les moins de 30 ans. Femmes et hommes présentent les mêmes niveaux de bonheur déclaré si l'effet positif du statut de femme au foyer est considéré séparément. De plus, les étrangers ont moins de chance d'atteindre aux niveaux élevés de bonheur que les citoyens helvétiques. Les individus passés par renseignement supérieur déclarent un niveau de bonheur subjectif supérieur. Les couples, avec ou sans enfants, sont plus heureux que les célibataires, les parents célibataires et les gens vivant dans des collectivités. Ces résultats concordent tout à fait avec des études menées sur d'autres pays et pour d'autres périodes.

Enseignements

Notre enquête menée auprès de 6000 personnes résidant en Suisse apporte de fortes preuves empiriques à l'idée que les facteurs institutionnels (ou constitutionnels) exercent une influence systématique et importante sur le bonheur tel que les individus le perçoivent. La possibilité ouverte aux citoyens de participer à de fréquentes consultations directes élève le niveau de bonheur déclaré.

L'influence de ces institutions politiques sur le bonheur concorde avec l'hypothèse que, dans un pays où le recours à la démocratie directe est développé, les hommes politiques sont davantage contraints de suivre les préférences des électeurs que dans les pays où la démocratie directe est faible. De plus, la simple possibilité de participer à des consultations directes est bénéfique au citoyen. Les étrangers bénéficient des résultats du système et non pas de la procédure (puisqu'ils en sont exclus). On constate même que les étrangers qui vivent dans un canton où la démocratie directe est très développée en retirent systématiquement des satisfactions, bien que celles-ci soient inférieures à celles qu'en retirent les citoyens du canton.

Conformément aux résultats d'autres études sur le sujet, la situation de chômage entraîne une très forte diminution du bonheur déclaré. Quant au revenu élevé, il a un effet statistiquement positif sur le bonheur, mais réduit.

Une étude portant sur douze pays européens apporte d'intéressants résultats sur les variables économiques. L'inflation est un déterminant important du bonheur subjectif, dont elle abaisse le niveau:[4] un point supplémentaire d'inflation doit être compensé par environ 150 dollars (valeur 1985) supplémentaires de revenu par tête. Un point supplémentaire dans le taux de chômage doit être compensé par environ 165 dollars supplémentaires de revenu par tête: on voit que le coût d'un point supplémentaire d'inflation et d'un point supplémentaire de chômage sont très proches, comme le confirment les études sur les fonctions d'élection et de vote.

Au total, notre analyse montre que les facteurs politico-institutionnels, tout comme les facteurs économiques et démographiques, ont un effet systématique et important sur le bonheur. •

Source: *Commentaire,* nº 91/automne 2000, pp. 513–21.
(Traduit de l'anglais par *Jean-Pierre Bardos*)

---

[1] N.d.t.: Ce vocabulaire reprend celui du modèle théorique dit du «Principal-Agent», ou «Principal» désigne le commanditaire et «Agent» l'agent dexécution.

[2] L'enquête a été effectuée de 1992 à 1994, avec pour objectif l'étude de la pauvreté en Suisse. Voir l'ouvrage de Leu, Burri et Priestler (1997). Les informations recueillies viennent à la fois d'entretiens avec les individus avec les statistiques fiscales.

[3] La variable dépendante «bonheur» étant ordinale, l'estimation a été réalisée par la méthode du maximum de vraisemblance appliqué à un modèle probit polytomique. Les estimations sont pondérées.

[4] Voir à ce sujet le livre de Di Tella, MacCulloch et Oswald (1999). Notre enquête portant sur un échantillon de la population, l'influence sur le bonheur de l'inflation et des compromis entre chômage et inflation n'a pas été étudiée.

«Réglementer selon les principes …»
suite de la page 5

lyses historiques menées avec soin (p. ex. la thèse de doctorat de *Hanns-Jürgen Wiegand,* parue en 2006: «Direktdemokratische Elemente in der deutschen Verfassungsgeschichte», ISBN 3-8305-1210-4).

Les doutes concernant les référendums ont été dissipés

Les doutes apparus contre les référendums au niveau fédéral ont été discutés à fond et sans esprit polémique au cours des dernières années. L'argumentaire de l'association «Mehr Demokratie e.V.» d'août 2009 intitulé «Bundesweite Abstimmung? Antworten auf die Einwände der CDU/CSU» peut servir d'exemple. On y démontre qu'avec une législation populaire et des référendums, il est tout à fait possible de prendre les dispositions nécessaires pour que les décisions ne soient pas limitées à un «oui» ou «non» rigide. Le Parlement ne doit pas forcément perdre de sa légitimité dans un système de démocratie directe. La législation populaire n'affaiblit ni le système démocratique ni le fédéralisme. On peut aussi veiller à empêcher des groupes de pression financièrement puissants d'imposer leurs intérêts particuliers, mais aussi que le vote populaire ne donne dans un populisme indécent. La démocratie directe ne porte pas non plus atteinte à la séparation des pouvoirs.

Des études scientifiques, telles celles évoquées ci-dessus, contredisent les affirmations que les opportunités offertes par la législation populaire lors de la république de Weimar auraient contribué à son échec ou que par l'acceptation de référendums on pourrait voir réintroduite la peine de mort.

Prévenir l'ingénierie sociale au moyen de réglementations selon les principes de l'Etat de droit

En revanche, les méthodes d'ingénierie sociale, utilisées sous prétexte de «participation populaire» n'ont rien à voir avec la démocratie directe. Elles veulent s'imposer en dehors des principes de l'Etat de droit et ont pour but de privatiser les domaines que le droit public réservait jusqu'ici à l'Etat, et de les priver de leurs capacités d'action. Cela en vue de faire des profits et en manipulant la population, qui ne se doute de rien, par des méthodes de psychologie de masse. C'est pourquoi il faut surveiller de près ce que la *Fondation Bertelsmann,* présente au niveau international, projette avec le «Reinhard Mohn Preis 2011: Demokratie vitalisieren – politische Teilhabe stärken».

Respecter la Constitution

C'est pourquoi il faut des règles légales strictes dans le domaine de la législation populaire et de référendums au niveau fédéral, comme c'est d'ailleurs déjà le cas dans les constitutions des Länder, tant pour ces derniers que pour les communes. Ce qui permettrait non seulement de respecter la Constitution, qui stipule à son article 20, selon la «clause d'éternité» de l'article 79, alinéa 3, que «Tout pouvoir d'Etat émane du peuple. Le peuple l'exerce au moyen d'élections *et de votations* et par des organes spéciaux investis des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.» (C'est nous qui soulignons.)

Une telle disposition selon les principes de l'Etat de droit doit prévoir,

- que les citoyens aient la possibilité de présenter des initiatives au niveau de la législation fédérale, y compris des lois amendant la Constitution, et qu'ils puissent en décider par référendum (droit d'initiative);
- que les citoyens puissent voter pour accepter ou refuser des lois décrétées par le Bundestag ou le Bundesrat [représentation des 16 Länder allemands] s'ils le désirent (droit de référendum);
- d'assurer que les référendums respectent la «clause d'éternité» de la Loi fondamentale et ne portent en aucun cas atteinte à l'essentiel des droits fondamentaux.

En Allemagne, on trouve pour l'instant 3 projets élaborés visant une modification de la Loi fondamentale en faveur d'initiatives populaires, de consultations populaires et de référendums: le projet de Constitution du *Kuratorium für einen demokratisch verfassten Bund deutscher Länder* dans sa version du 29 juin 1991 (*Bernd Guggenberger, Ulrich K. Preuss, Wolfgang Ullmann* (Ed.): Eine Verfassung für Deutschland. Manifest. Text. Plädoyers, 1991, ISBN 3-446-16424-3), le projet de loi du gouvernement fédéral rose-vert de 2002 et le projet de l'association «Mehr Demokratie e.V.». En 1974, la Commission d'enquête «Verfassungsreform» du Bundestag avait traité ce sujet. En 1992/93 la «Gemeinsame Verfassungskommission» du Bundestag et du Bundesrat s'y était penchée pour la première fois, dans le cadre de ses délibérations concernant la révision de la Loi fondamentale après l'adhésion de la RDA, mais sans trouver de consensus.

Aujourd'hui, 20 ans après la réunification, on peut renouer avec ces projets de lois et les réflexions d'alors.

Il y a de nombreux arguments pour des référendums au niveau fédéral

Le professeur *Daniel Thürer,* directeur de l'*Institut für Völkerrecht und ausländisches Verfassungsrecht* de l'Université de Zurich, a présenté en juillet 2007, à l'invitation de l'*Institut für Rechtspolitik* de l'Université de Trèves, les arguments principaux en faveur de l'introduction de la démocratie directe pour les prises de décisions. Il a, par la suite, ajouté d'autres arguments.

Il est utile de citer Thürer, car il reprend les arguments avancés contre les droits populaires et les examine de près. Il rappelle que sur les 30 Etats qui, après la guerre froide, se sont donné une nouvelle constitution, seuls trois ont renoncé à intégrer des éléments de démocratie directe.

Thürer distingue entre une démocratie reposant sur le plébiscite, où les organes étatiques recherchent «de haut en bas», de façon arbitraire et opportuniste, l'acclamation des foules, leur donnant une légitimité, et la «démocratie directe des droits populaires» qui, par sa constitution, garantit aux citoyens des droits reposant sur des règles générales et leur permet de participer, «de bas en haut» aux décisions sur différentes questions.

Thürer évoque trois arguments essentiels en faveur de la démocratie directe:

- Combattre l'arbitraire autocratique: «La démocratie, en tant que régime, est née de la lutte contre les souverains autocrates tels que les tyrans, les dictateurs et autres despotes qui n'ont cessé, tout au long de l'histoire, de causer le malheur des peuples par leur soif de pouvoir, leur égoïsme, leur fanatisme ou d'autres motifs».

  Aujourd'hui, les citoyens «en ayant, grâce au référendum, le dernier mot dans les décisions sur des questions de première importance», doivent avoir la possibilité de mettre leur veto à certaines décisions du Parlement lorsqu'ils estiment que ce dernier n'a pas tenu compte de l'intérêt général, voire qu'il a agi à son encontre. De plus, le peuple doit avoir la possibilité, grâce au droit d'initiative, de mettre en route des processus politiques, d'en fixer le contenu et de les faire appliquer.

  Ainsi, selon Thürer, la seule existence de droits populaires exerce un effet indirect et préventif sur le processus politique.
- Argument reposant sur la défense de l'intérêt général: La démocratie directe est fondée sur la conviction que les citoyens sont capables de prendre des décisions politiques. «De même qu'on a pu constater dans des expériences de psychologie sociale que des groupes humains constitués au hasard sont parfaitement capables de résoudre ensemble des problèmes complexes concernant la vie en communauté, il est démontré qu'il est légitime de penser qu'une communauté politique est capable d'établir une législation valable qui lui corresponde.»
- La liberté politique: Les droits populaires d'une démocratie directe sont une manifestation de la liberté politique. «Plus il y a d'individus autorisés à fixer directement les lois sous lesquelles ils vivent, plus important est le nombre de ceux pour qui l'autonomie de la personne et l'intégration dans la communauté politique se recouvrent, se complètent, voire se renforcent mutuellement.»

Thürer ajoute que:

- Dans notre société de l'éducation et de l'information, les citoyens possèdent maintenant l'intelligence et l'objectivité leur permettant de prendre des décisions sur des questions politiques fondamentales et complexes. Se limiter au droit de vote, c'est sous-estimer les capacités des gens.
- Les droits de la démocratie directe peuvent contribuer à réduire le fossé existant entre le pouvoir de l'Etat et le peuple.
- Ces droits obligent les politiques et l'administration à examiner plus soigneusement leurs positions et à présenter leurs arguments de façon plus compréhensible.
- «Les droits de la démocratie directe n'ont en général pas produit de mauvais résultats.»
- «Il est évident et prouvé empiriquement que les droits de la démocratie directe ont tendance à favoriser une approche efficace et économique des questions politiques par les autorités, des dépenses publiques et une dette publique limitées.»

«La politique est l'affaire du peuple»

En Allemagne, c'est avant tout le professeur de droit constitutionnel *Karl Albrecht Schachtschneider* qui s'investit depuis de nombreuses années pour que les passages de la Loi fondamentale traitant de la liberté politique, de la forme de la république et des droits populaires soient respectés, ce qui lui vaut d'être largement connu. En juillet 2001 déjà, il a publié sous le titre «Demokratie versus Kapitalismus. Vom Recht des Menschen» [«Démocratie versus capitalisme. Du droit des gens»] (*www.kaschachtschneider.de*) des thèses fondamentales sur ce sujet.

Le Suisse *Adolf Gasser* avait dès 1946 – peu après la fin de la Seconde Guerre mondiale et en se fondant sur le fait que les prétendues démocraties européennes avaient connu de graves échecs – opposé deux formes fondamentales de sociétés, en publiant un ouvrage capital sur la démocratie directe suisse intitulé «L'autonomie communale et la reconstruction de l'Europe»: «Il ne faut jamais oublier que la vie en société dans un Etat n'est possible que dans le cadre d'un principe d'ordre. Et du point de vue administratif, il n'y a que deux principes d'ordre fondamentaux: celui de subordination et celui de coordination; autrement dit, celui de gestion imposée et celui d'autogestion. Soit l'ordre étatique est établi par un système de pouvoir et de commandement, soit il repose sur la libre volonté d'une collectivité populaire. Dans le premier cas, l'Etat est essentiellement structuré de haut en bas et dans le second de bas en haut. Là le principe d'ordre veut que l'on s'habitue à donner des ordres et à obéir et ici il s'incarne dans la volonté générale de collaborer librement.»

Les réflexions de Karl Albrecht Schachtschneider correspondent à cette façon de voir les choses: «La démocratie est la forme d'Etat d'individus libres. […] Le principe fondamental de la république et donc de la démocratie est *res publica res populi*; autrement dit: tout le pouvoir émane du peuple […] ou encore: la politique est l'affaire du peuple. Car «l'humanité de l'homme interdit toute forme de domination de l'homme sur l'homme.» C'est pourquoi «les représentants du peuple ne peuvent se muer en oppresseurs du peuple […].» C'est pourquoi: «la démocratie présuppose une réelle influence des hommes sur la politique, une autodétermination matérielle et non pas une tutelle. C'est pourquoi: «puisque les lois n'ont un caractère obligatoire que si elles représentent la volonté du peuple, la démocratie directe a une légitimité plus forte que la démocratie parlementaire.» •

Soutiens en faveur de la démocratie directe au niveau fédéral en Allemagne

km. Un sondage récent de l'association «Mehr Demokratie e.V.» auprès de tous les députés au Bundestag a révélé que 63,5% d'entre eux répondaient affirmativement à la question «Devrait-il y avoir des initiatives et des référendums également au niveau fédéral?» Non seulement une forte majorité de citoyens sont favorables à cette possibilité mais cette suggestion rencontre également l'approbation de politiques allemands et de la Cour constitutionnelle.

«*ZDF:* Monsieur le président de la République, vous venez de parler de la participation des citoyens. Il semble qu'il y ait un malaise chez eux. Ils veulent davantage de participation. Egalement à travers la démocratie directe? Faut-il changer quelque chose, faut-il peut-être amender la Constitution dans ce sens?
Horst Köhler: On devrait en débattre. En effet, je pense qu'après 60 ans, nous devrions reprendre la Loi fondamentale, qui a fait ses preuves. En effet, la population a de plus en plus l'impression d'une distance entre les décisions ou les institutions politiques et la manière dont les citoyens les ressentent. Ils souhaitent avoir plus d'influence, exprimer ce qu'ils estiment juste. Cette distance devrait tous nous préoccuper. Certaines formes de démocratie directe peuvent être une réponse. Je souhaite un débat là-dessus.

Horst Köhler, ex-président de la RFA dans une interview à la deuxième chaîne de télévision (ZDF)

«Il est temps d'accorder aux citoyens davantage de participation. Aussi faut-il élargir les moyens de participation, étendre aux divers niveaux politiques, entre les élections législatives, les initiatives et les référendums. C'est au niveau communal que cela paraît le plus évident, mais on peut créer ces procédures également aux niveaux régional et fédéral. Ce qui est possible depuis longtemps dans d'autres démocraties européennes ne peut pas être totalement mauvais pour l'Allemagne.»

Jürgen Rüttgers, ex-ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie

«Nous voulons davantage de participation directe des citoyens. Surtout quand il s'agit de questions politiques fondamentales, le peuple doit pouvoir mieux participer aux décisions. C'est pourquoi nous voulons des référendums sur les décisions importantes et irrévocables concernant l'avenir de l'Union européenne: sur le transfert de compétences importantes et l'adhésion de nouveaux membres.»

Horst Seehofer (CSU), ministre-président de Bavière

«Je ne vais pas procéder à un plaidoyer mais éclaircir quelques faits et processus car c'est seulement ainsi que les citoyens pourront exprimer leurs opinions de manière différenciée et prendre des décisions différentes de celles du parti qu'ils ont élu.

Cette possibilité ou la nécessité de soumettre au peuple certaines questions importantes modifiera l'attitude des représentants élus. Après 60 ans de démocratie stable, personne n'est en mesure d'expliquer aux citoyens pourquoi on ne les laisse pas participer.»

Gertrude Lübbe-Wolff, juge à la Cour constitutionnelle

«Si nous voulons que la Loi fondamentale soit viable, nous devons réfléchir sérieusement à la participation des citoyens aux décisions politiques en dehors des élections législatives. […]

Aujourd'hui, nous nous demandons si dans les premières années de la réunification certains processus d'intégration importants n'ont pas été soustraits à la participation du peuple. Forts de leurs brèves mais intenses expériences démocratiques, les nouveaux citoyens de la RFA auraient tellement voulu participer à un débat commun et approfondi sur la Constitution. Les événements de 1989, que nous aimons considérer comme une révolution pacifique, relevaient de la démocratie directe.

Les manifestations du lundi sous le slogan «Nous sommes le peuple!» ont finalement conduit à l'ouverture du mur. N'aurions-nous pas dû honorer ces plébiscites pour l'avenir réussis? a demandé Günter Düring, un des grands constitutionnalistes de l'ancienne RFA. Quoi qu'il en soit, au XXIe siècle et dans une démocratie expérimentée, des éléments plébiscitaires ne seraient pas une prime à la démagogie mais un témoignage de régime démocratique avancé.»

Jutta Limbach, ex-présidente de la Cour constitutionnelle allemande

Un atelier de couture pour mieux maîtriser la vie moderne

par Brigitte von Bergen

Créer un atelier de couture de nos jours? Est-ce vraiment nécessaire? On peut tout acheter et en plus à bon prix. L'atelier de couture par contre est un endroit qui permet de développer ses capacités et de faire preuve de créativité. On coud, on raccommode on retouche dans un entourage de vie sociale. La joie et la satisfaction d'avoir créé quelque chose de beau, d'individuel et unique est une expérience enrichissante. Il n'est pas sans importance, en vue de périodes d'instabilité économique, de développer le sentiment d'une plus grande indépendance en pouvant se fier à des capacités qui aident à maîtriser la vie de tous les jours.

(photo keystone)

Aujourd'hui les chaînes commerciales vendent des vêtements bon marché qui s'usent et sont démodés en une saison. Les jeunes gens se sentent obligés d'acheter de nouveaux vêtements et de porter la mode «dictée» par ces magasins. Cette sorte de tendance est très redoutable car il s'agit de vêtements dont on n'a pas besoin. Cela produit une mentalité de gaspillage. On achète, on jette, car raccommoder et retoucher ces vêtements bon marché ne vaut plus la peine. Les sacs pour les habits usés qu'on reçoit régulièrement facilitent le débarras; ils seront réutilisés dans des pays du tiers monde ou bien transformés en cellulose pour l'industrie, c'est une bonne excuse. Beaucoup de jeunes gens ont grandi avec cette mentalité, ils ne connaissent rien d'autre, pour eux c'est normal.

Beaucoup de familles sont concernés par la crise économique actuelle. Elle n'est pas encore passée et chaque famille peut se retrouver dans une situation financière difficile. Alors, la question se pose de savoir comment se comporter de façon économe. Pour les vêtements et le linge il ne faut parfois que quelques points pour les remettre en ordre: coudre un bouton, recoudre un petit bout de couture, refaire l'ourlet, repiquer un bord effiloché ou bien coudre soi-même un nouveau vêtement etc. Tout cela demande une révision de sa façon de penser, mais le fait d'effectuer de tels travaux donne de la satisfaction et de la joie.

Perte des capacités artisanales

Dans le textile, le développement économique de ces derniers trente ans a amené des changements fulgurants. De plus en plus d'entreprises suisses de textile on délocalisé leur production dans des pays à faible coûts salariaux. Des machines à textile de haute technique de l'industrie suisse pour la production de tissus, par exemple des machines à filer pour les fils les plus fins, machines à tisser pour toutes sortes de tissu, pour la production de jersey ainsi que pour la broderie sur tissu ont été exportés. Beaucoup d'entreprises indigènes n'ont pas pu résister à la concurrence des pays à faibles coûts salariaux et ont dû fermer. D'excellents ouvriers spécialisés avec beaucoup d'expérience n'ont plus trouvé de travail et ont dû changer de profession. Par la suite une grande partie du savoir-faire de la production de tissus et de vêtements a été sorti du pays.

Un autre développement qui a contribué au démantèlement de beaucoup de capacités artisanales est la nouvelle tendance du mouvement féminin depuis les années soixante. Le mouvement féminin du début du dernier siècle s'est bien sûr engagé pour l'autonomie de la femme. Il a exigé que les femmes puissent apprendre un métier ou faire des études – une exigence sensée et grâce à l'engagement de beaucoup de femmes aujourd'hui évidente. Ce qui a changé cependant c'est la dévalorisation du travail ménager avec l'argument que le travail à la maison et avec les enfants entraverait la carrière de la femme et qu'il vaudrait moins dans la société car il se fait sans être payé. C'était jeter le bébé avec l'eau du bain: L'égalité politique et professionnelle de la femme c'est un côté – mais c'est la nouvelle forme du mouvement féminin qui s'est mis à dévaloriser l'éducation et le travail ménager en soi et qui a méconnu son importance sociale et économique. Avec cette nouvelle tendance de l'émancipation, le rôle de l'homme dans la société comme père de famille qui gagne l'argent pour la famille en exerçant un métier, a été combattu. Cette forme combative du mouvement féminin a exigé la coopération de l'homme au ménage et dans l'éducation. Un autre argument demandait davantage de représentation des femmes dans l'économie et la politique – ce qui serait tout aussi possible sans la dévalorisation du travail ménager.

> «Il y a […] chez nos lycéens […] un grand désir d'activité pratique et d'apprendre à connaître d'autres domaines du travail.» [4]

> «Par l'usage de ses mains, l'homme fait peut-être l'expérience la plus importante de la vie: tout ce qu'il a dans sa tête n'est pas réellement entièrement possible. La main lui dit ce qui va et ce qui ne va pas. Ainsi avec le travail manuel pratique naît la raison pratique, même le doigté, le sentiment des relations fines mais importantes.»[5]

Sur cette base on a introduit en Suisse l'article de l'égalité qui exige que la femme soit à égalité dans la formation et dans la profession. Cet article de loi a été accepté dans une votation populaire en 1981 et ancré dans la constitution. Par conséquent, dix ans plus tard, il a fallu enseigner les filles et les garçons ensemble pour toutes les matières scolaires. Ainsi a commencé la co-éducation dans les matières de cours de travaux manuels et de travaux ménagers, le nombre des leçons a été diminué et les travaux manuels s'appellent maintenant «Travaux textiles et non textiles». Aujourd'hui on n'y transmet plus que les connaissances de base les plus élémentaires. Le contenu transmis a ainsi été réduit. Les enseignantes ont développé de très jolis travaux pour les garçons et pour les filles mais avec cette égalisation des rôles la matière a été dévalorisée. Au secondaire c'est même devenu une matière facultative qu'on peut supprimer sans problème. Ainsi le domaine créatif et exigeant de créer des vêtements et autres est fermé pour une grande partie de élèves. Ce qui donnerait aux élèves un tas d'idées pour leur quotidien et ouvrirait aussi des alternatives pour les loisirs et pour le choix de la profession.

Encourager l'attention et la réflexion

En réalité, l'intention originale de la «Arbeitsschule» comme on l'a appelée à l'époque était de rendre les femmes autonomes et indépendantes: L'idée de la Arbeitsschule a déjà été défendue par des pédagogues du XVIIIe et du XIXe siècle. Au début elle a été créée par des privés sous la forme d'écoles de couture pour les filles et d'ateliers pour les garçons ainsi que des jardins scolaires. «Des hommes et des femmes lucides, soucieux du bien commun […] ont jugé qu'il était indiqué de réunir la Arbeitsschule et l'école quotidienne et ils ont essayé de convaincre les autorités de la nécessité de l'introduction de l'enseignement des travaux manuels pour les rendre accessibles à toutes les couches de la population.»[1]

On a réussi à faire admettre la matière dans la table des matières de l'école. Les premières communes ont commencé en 1802, ils ont d'abord introduit «Lismen und nähen» (Tricoter et coudre). On était d'avis que l'enseignement des travaux manuels servait à transmettre des idées claires et favorisait l'attention et la réflexion tout en ayant en même temps une «influence bienfaisante» sur le caractère.[2] Une autre idée importante concernait l'avenir. On voulait ouvrir aux filles la possibilité d'avoir de meilleurs possibilités financières dans la vie.»[3]

A la fin du XIXe siècle, on a commencé la formation d'institutrices pour les travaux manuels et pour les travaux ménagers. C'était un vrai progrès. A partir de ce moment l'enseignement des travaux manuels n'était plus seulement l'affaire de quelques couturières ou tricoteuses habiles mais une solide formation d'institutrices avec de bonnes connaissances pédagogiques. Leur devoir était de donner des compétences aux filles pour participer avec leur travaux au bien commun en apprenant à façonner des vêtements ou de les maintenir en les raccommodant. Ces capacités et activités pratiques ont renforcé l'autonomie et l'indépendance des jeunes femmes. Le contenu de cette formation était centré sur l'encouragement de l'autonomie et de l'indépendance et la participation au bien commun.

Beaucoup de femmes ont aujourd'hui tout à fait perdu ces capacités, ou bien elles sont à peine encore présentes, car avec la dévalorisation du travail manuel et du travail ménager s'est développée une nouvelle tendance dans la formation des enseignants. Comme déjà cité plus haut, les matières des travaux manuels et des travaux ménagers sont intégrées dans la formation des instituteurs de l'école populaire et ne peuvent plus être appris comme profession – les écoles de formation pour les institutrices des travaux manuels et ménagers ont été supprimés. Les enseignants de l'école primaire et secondaire choisissent dans le cadre de leur formation parmi différents modules, et les modules pour les travaux manuels textiles ou bien les travaux manuels non textiles sont des matières non obligatoires. En plus, le nombre de leçons pour les élèves a été réduit massivement, ce qui entraîne une perte sensible de ces capacités du quotidien chez les adolescents et les jeunes adultes. C'est aujourd'hui plus d'actualité que jamais de recommencer à les transmettre.

Réaliser des idées tout à fait individuelles

C'est dans ce contexte que j'ai développé l'idée d'un *atelier de couture:* Les femmes peuvent se rencontrer, se laisser instruire dans la capacité de coudre un vêtement tout à fait individuel d'après leurs propres idées – une nouvelle robe, une veste, un pantalon ou une veste sportive – ou bien prolonger la vie d'un vêtement qu'elles aiment: Par exemple une belle veste avec des coudes abîmés, on peut les raccommoder de manière qu'il n'y paraît pas. Une autre veste ou vêtement sont trop grands, mais le tissu est trop précieux, il faut donc retoucher pour que cela ait de l'allure. La certitude que le vêtement a bonne allure rassure et rend fier. Avec des conseils professionnels, de tels travaux font plaisir. L'échange avec les autres qui viennent à l'atelier, chacune avec son ouvrage, permet de développer de nouvelles idées et ouvre des possibilités du travail chez soi. Chaque participante peut réaliser individuellement ses propres ouvrages et idées.

> «Mais la ‹formation de la main›, des capacités corporelles en général, doit aller plus loin, et constituer une partie de la formation d'ensemble.»[6]

Tête, cœur et main

Le plaisir que nous donnent ces nouvelles capacités qu'on peut utiliser dans son entourage et qui permettent de réaliser nos propres idées peut aussi être transmis aux enfants. La satisfaction de la mère et du père d'avoir créé par eux-mêmes quelque chose de sensé et de beau pour leur famille se transmet aux enfants. On pourrait en tirer des activités pour des loisirs plus gratifiants. Une conséquence des changements économiques cités se montre aussi dans le comportement en ce qui concerne les loisirs de jeunes familles. Aujourd'hui il y a tellement d'offres pour parents et enfants, les familles veulent offrir des activités à leurs enfants et ils oublient de donner de l'importance aux activités toutes simples de tous les jours. L'activité en commun au jardin ou à faire le ménage, à cuisiner, laver, nettoyer, coudre, raccommoder ou tricoter, donne de la satisfaction aux enfants et aux adultes, car ils peuvent se réjouir ensemble des fruits de leur travail. A part les vêtements on peut créer tant de belles choses pour l'appartement dans toutes les couleurs et toutes les formes, soit une nouvelle nappe, une housse pour une chaise ou un petit cadeau pour toute occasion. Les enfants y apprennent plus que les quelques capacités pratiques: Ils réfléchissent aux besoins de la famille, de la grand-mère ou des voisins – dans ce cadre on peut réaliser les maximes de *Pestalozzi* d'une relation étroite entre la tête, le cœur et la main.

> «Le jeune être humain doit être formé dans son ensemble. Les forces formées doivent rendre l'être humain capable d'affronter toute circonstance. Ce n'est pas seulement l'habileté de la main qui profite d'un bon enseignement de travaux manuels, mais aussi d'autres capacités et d'autres forces comme par exemple l'endurance, le sens des formes et la raison pratique, ou des valeurs comme le soin et l'exactitude.[7]

Si les parents vivent eux-mêmes la satisfaction et la joie dans ces activités et s'ils connaissent le sens et l'effet positif de ces travaux pour le développement de leurs enfants, ils trouvent beaucoup d'occasions à la maison – et ils deviennent plus indépendants par rapport aux offres de consommation changeantes.

Pourquoi pas, avec ces réflexions, construire vous-même quelque chose de semblable avec vos capacités pour redonner leur importance aux activités de notre temps. •

1 Karl Annen, *Die Entwicklung des Arbeitsschulgedankens in der Schweiz,* 1944, p. 72

2 Karl Annen, *Die Entwicklung des Arbeitsschulgedankens in der Schweiz,* 1944, p. 72

3 Karl Annen, *Die Entwicklung des Arbeitsschulgedankens in der Schweiz,* 1944, p. 65

4 Karl Annen, *Die Entwicklung des Arbeitsschulgedankens in der Schweiz,* 1944, p. 96

5 Arthur Brühlmeier. *Menschen bilden.* 2007, p. 140

6 dito, p. 139

7 dito p. 139

Rectificatif

hd. Dans l'article à la Une de notre dernière édition intitulé «Vérités gênantes sur les marchés céréaliers», il fallait lire «… la catastrophe à laquelle on assiste sur les marchés céréaliers n'est pas un échec des marchés *libres,* ce n'en est qu'un avant-goût …»

A quoi me sert-il de lire un livre?

Une classe d'école de centre de formation professionnelle découvre la lecture

par Marianne Wüthrich, Zurich

A l'époque de l'internet, du facebook et du téléphone portable, on lit de moins en moins. Une grande partie des adolescents lit à peine un livre. Certains de mes élèves s'informent sur le chemin du travail superficiellement en lisant un journal gratuit, mais la plupart avouent même qu'ils ne lisent qu'à peine un article minutieusement du début jusqu'à la fin. Comment la génération des 30 et 40 ans pourra-t-elle prendre sa responsabilité envers la société et la vie communautaire, si elle – outre d'autres déficites sociaux – n'est plus capable de lire? Justement en Suisse, il est indispensable pour la préservation de la démocratie que l'on puisse lire différentes opinions pour se faire une image sur les questions politiques, sociales, culturelles et économiques qui se posent au niveau de la commune, du canton et de la Confédération. Si les citoyens ne consommaient plus, avant un référendum, que les gros titres et les images des affiches des partis politiques, alors ils ne seraient plus aptes à conserver notre système politique qui suppose un haut niveau de formation et de motivation. Mais c'est aussi pour la formation de l'esprit et de l'âme des êtres que la lecture constitue un des piliers fondamentaux, que rien ne peut remplacer.

C'est pourquoi, nous sommes, nous les adultes, les parents et enseignants, appelés à enthousiasmer nos enfants dès le plus jeune âge pour la lecture. Là où ce fondement est absent, il est urgemment nécessaire, même plus tard, quand les adolescents sont déjà plus âgés, de tout essayer afin qu'ils éprouvent le plaisir et l'intérêt de la lecture.

Mes élèves font un apprentissage professionnel de trois ans dans un métier simple au niveau technique. La formation pratique a lieu pendant quatre jours par semaine dans l'entreprise ou lors de cours hors de l'entreprise, les apprentis sont au centre de formation le cinquième jour. La journée scolaire comprend quatre heures de cours dans des matières traitant du métier, une heure de sport et trois heures de culture générale. Dans ce dernier domaine, la lecture appartient naturellement au programme scolaire, pourtant la lecture en classe d'un livre entier dépasse le cadre temporel limité. Toutefois, certains enseignants de culture générale prennent la liberté de lire un livre avec leurs classes.

Le semestre dernier, j'ai proposé à une classe en deuxième année d'apprentissage, de lire un livre en commun. Quelques élèves étaient d'abord sceptiques: Ils disaient prudemment «Seulement si c'est une histoire passionnante …». Ma proposition était de commencer avec la lecture et de les laisser pouvoir décider après trois journées scolaires s'ils voulaient ou non continuer. Tous étaient d'accord avec cela. La classe comprend 20 jeunes gens entre 17 et 20 ans et une seule jeunes filles. Les deux tiers des élèves parlent une langue étrangère et ceux qui ont le suisse allemand comme langue maternelle, ne maîtrisent qu'en partie la langue allemande.

Choix du livre – une entreprise pas aussi simple

Parmi les quatre ou cinq livres qui sont disponibles dans notre médiathèque pour toute une classe, j'ai choisi celui qui me paraissait pour ma classe, certes peu habituée à la lecture, mais intéressée et abordable au niveau humain, le plus approprié: «Das Projekt» (Le projet), un roman pour les jeunes écrit par *Alice Gabathuler*, une auteure suisse. Il s'agit d'un groupe de quatre élèves d'une classe d'un internat en collège, qui sont assemblés par le hasard et doivent préparer et réaliser un projet commun. Comme chacun d'entre-eux doit lutter contre de graves problèmes personnels complètement différents, et que pas un d'entre-eux ne veut avoir à faire avec les trois autres membres du groupe, il ne leur est d'abord pas possible de coopérer. Seulement peu à peu, ils se rapprochent et dans une situation de détresse extraordinaire, ils se développent en un vrai cercle d'amis.

(photo caro)

Bien que j'aie eu quelques doutes en ce qui concerne le contenu de l'histoire et tout particulièrement le langage en partie trop vulgaire, j'ai eu confiance dans le fait que nous arriverions à discuter de ces aspects. Finalement, les adolescents peuvent dans leur monde multimédiatique lire, entendre et voir toutes sortes de choses, et ont besoin en première ligne d'une instruction afin de pouvoir classer leurs impressions de manière sensée.

Alors, nous avons commencé à lire, chaque semaine environ 45 minutes en classe et en petites portions comme devoirs à la maison. Il s'est rapidement révélé que les élèves étaient très enthousiastes et il n'était plus question d'interrompre la lecture préalablement. De nombreuses discussions, courtes ou plus longues, sur les questions du contenu se sont formées de même que des séquences importantes sur la signification linguistique d'un mot ou sur le sens plus appronfondi d'une phrase.

Que nous a apporté la lecture en classe?

Après plusieurs mois, nous avons achevé notre lecture. Pour terminer, j'ai prié les élèves de s'exprimer par écrit sur les trois questions suivantes:

- Que m'a apporté la lecture en classe?
- Qu'est-ce qui m'a impressionné le plus dans le livre?
- La lecture m'aide-t-elle à améliorer mes connaissances linguistiques?

La résonance était extrêmement positive. Il faut remarquer ici que les élèves pouvaient eux-mêmes décider, s'ils voulaient mettre leur nom ou pas. Dans l'espoir d'enthousiamer d'autres enseignants de centres de formation professionnelle pour la lecture d'un livre avec leur classe, je redonne ci-dessous les nombreuses opinions:

«Lorsque nous avons commencé à lire à l'école, j'ai trouvé cela très captivant dès le début. Je pense que cela m'a apporté beaucoup à moi personnellement ainsi qu'à quelques autres.» «Pour la connaissance linguistique, cela aide aussi certainement: On peut apprendre des mots nouveaux et ainsi élargir son vocabulaire.» «Oui, cela m'a apporté beaucoup: C'était un livre captivant: C'était pour moi aussi un bon et nouvel exercice pour améliorer ma lecture et mon vocabulaire.» «Je peux maintenant lire un peu plus lentement et ainsi écrire les mots comme je les ai lus.» «Ce qui m'aide le mieux, c'est quand quelqu'un lit à voix haute et les autres suivent la lecture, ainsi on peut corriger les fautes ensemble.» «Cela m'a avant tout aidé en lecture et en compréhension. Pour l'orthographe et la construction des phrases, j'ai appris aussi beaucoup.» «J'ai toujours su bien lire, mais avec le livre, je me suis amélioré, je l'ai remarqué aussi à d'autres endroits.» «J'ai appris de nouveaux mots et à les lire correctement.» «J'ai rafraîchi mon vocabulaire et appris de nouveaux mots.» «J'ai toujours été assez bon en lecture. Mais maintenant, je sais que la lecture d'un livre élargit le vocabulaire.» «Comme je suis étranger, cela m'a assez aidé de lire ce livre, bien que je n'aie pas tout compris.» «Comme j'ai l'allemand comme langue maternelle, je n'ai pas de gros problèmes avec la lecture. Cependant, je peux apprendre beaucoup: On peut élargir son vocabulaire grâce à la lecture, ce qui est assez utile pour plus tard. On apprend aussi les structures dans la formation des phrases, que l'on doit savoir. Pour cette raison, la lecture est toujours quelque chose de bien.»

«Cela faisait longtemps que je n'avais plus lu un livre.»

«Je voulais même continuer à lire quand on avait terminé le livre.» «La lecture en classe m'a montré un nouveau côté de la lecture, j'ai vu comment un livre pouvait être captivant ainsi que les nombreuses surprises qu'il peut y avoir.» «La lecture m'a réellement aidé à retrouver de l'intérêt pour les livres. On a pu vraiment s'identifier avec les personnages et inventer une suite.» «Cela m'a encouragé à lire d'autres livres.» «Au début, je croyais que je ne lirais jamais un livre jusqu'à la fin. Mais j'ai remarqué combien cela pouvait être passionnant, interessant et beau. Cela m'a encouragé à lire davantage de livres.» «La lecture en classe m'a redonné le goût de la lecture, ce que je fais rarement. Si je lis, c'est tout au plus un magazine de hip-hop.

«J'ai trouvé irresponsable, de la part de l'enseignante dans l'histoire du livre, qu'elle ait tiré les groupes au sort et les ait abandonnés à eux-mêmes ensuite. Elle les a même laissés partir sans accompagnement.»

Lorsque nous avons discuté de ces questions en classe, il s'est révélé que la plupart des adolescents veulent une orientation et une instruction claires. Ils ont critiqué le fait que l'enseignante dans l'histoire ait abandonné les élèves à eux-mêmes et ne les ait pas soutenus. Dans quelques prises de position écrites, certains ont exprimé cette critique.

«Ce qui m'a plu, c'est que l'on a parlé en classe des choses qui étaient difficiles à comprendre. On a pu peut-être apprendre quelque chose qui pourra nous aider plus tard dans la vie.»

«J'ai trouvé le choix du livre bien pour notre classe, car il s'agissait d'adolescents de notre âge, qui rencontrent tout un tas de problèmes.» «J'ai trouvé la lecture en classe super, cela m'a procuré beaucoup de plaisir, car j'ai pu vraiment m'identifier. Avant tout, j'ai trouvé les discussions en classe sur les différents chapitres passionnantes. Ici, j'ai bien pu exprimer mon opinion.» «L'histoire est très profonde. J'ai pu comparer beaucoup de personnes du livre avec celles de ma classe. Cela m'intéresserait de savoir comment un tel projet finirait chez nous dans notre classe.» «Ce qui m'a le plus préoccupé c'est que les personnages du livre fréquentaient tous la même classe et ne savaient pourtant rien des autres.»

«Ce qui m'a préoccupé, c'est que l'on a remarqué seulement des années après, ce qui s'était passé avec Michael.» «Ce qui m'a le plus impressionné, c'est que la classe et les enseignants n'ont remarqué qu'après des années les problèmes familiaux graves que connaissait l'un d'entre-eux.» «Cela m'a impressionné, que le déroulement soit décrit de manière très parlante, si bien que l'on pouvait bien s'imaginer l'histoire.» «Ce que j'ai trouvé le plus impressionnant, c'est que Tina, Alex, Jessie et Michael, bien qu'ils soient tous des types humains différents, aient réussi avec le temps à se lier entre eux et à nouer une amitié. Ils ont vécu ensemble un temps dur, ce qui a soudé leur relation.» «Le fait que les élèves se sont bien entendus à la fin m'a impressionné le plus.» «Ce qui m'a le plus impressionné, c'est le fait qu'à la fin les élèves se sont bien entendus.» «Cela m'a impressionné que les élèves aient réussi à la fin à devenir amis.» «La manière dont les quatres élèves ont abordé leurs problèmes et le fait qu'à la fin ils soient devenus solidaires m'a impressionné.»

Que veut-on de plus qu'une résonance aussi véritable et multiple? Prenons cela en main et lisons avec nos élèves! •

Europäische Arbeitsgemeinschaft

Mut zur Ethik

Démocratie directe

une voie honnête au lieu du «Social Engineering»

XVIIIe Congrès «Mut zur Ethik»
du 3 au 5 septembre 2010 à Feldkirch, Autriche

Inscription et contact:

Bureau du congrès «Mut zur Ethik»
Case postale 756, CH-8044 Zurich
Tél.: +41 79 400 51 57
E-Mail: *mze@cyberlink.ch*